



IMPACT

Le bulletin de
l'Association de TED
du Canada / EFILE
Association of
Canada

Août 2017

No. 69

Service téléphonique dédié (STD) maintenant disponible pour les préparateurs de déclarations de revenus

À notre conférence annuelle EAC/ATC de l'automne dernier à Victoria, en C.-B., l'ARC nous avait indiqué son intention de mettre en place un service téléphonique dédié (STD) pour les préparateurs de déclarations de revenus.

C'était une bonne nouvelle pour l'EAC/ATC qui se battait depuis des années pour un système de STD similaire à celui offert à travers le Service Prioritaire pour les Professionnels de l'IRS aux États-Unis.

Nous avons toujours argumenté qu'un système de STD disponible pour les préparateurs par voie électronique offrirait un bon retour sur investissement pour l'ARC (et en bout de course, pour les contribuables).

Un bon accès à un STD pour les professionnels de l'impôt permettrait d'avancer sur de nombreux objectifs de l'ARC : une plus grande utilisation de la production par voie électronique des déclarations de revenus, et un meilleur taux d'observation.

Annoncé au départ dans le budget 2016, le nouveau service téléphonique est proposé au sein d'un projet pilote de 3 ans : il doit permettre de mettre en contact les préparateurs de déclarations de revenus avec des employés

expérimentés de l'ARC, capables de les aider sur des questions techniques complexes.

La participation au projet pilote est pour le moment restreinte aux comptables professionnels agréés (CPA) en Ontario et au Québec, qui exercent en entreprise individuelle ou en société d'au plus 3 partenaires ou actionnaires.

À partir d'avril 2017, les participants éligibles ont été contactés par l'ordre des CPA de l'Ontario et celui du Québec et leur a été communiquée la méthode d'inscription au nouveau service téléphonique dédié. Les inscriptions continueront d'être acceptées au sein du projet pilote selon le principe du premier arrivé, premier servi dans la limite de 3 000 participants.

Pourquoi cette limitation ? En lançant ce nouveau système, l'ARC veut s'assurer de la qualité du service, d'où un lancement limité pour commencer, de façon à tester le système et la demande associée.

Si le projet pilote est testé avec succès, le STD sera étendu à l'ensemble du pays et à davantage de préparateurs de déclarations de revenus de façon permanente.

Le 5 juin, les agents de décisions assignés au STD ont commencé à accepter les appels des quelques 500 premiers inscrits. Depuis, l'accès au système a été graduellement élargi et le sera jusqu'à ce que 3 000 professionnels

se soient inscrits. Les premiers retours sur le système ont été très positifs.

Il faut noter que le STD a été créé comme une ressource technique pour les professionnels de l'impôt, mais non pour résoudre des problèmes spécifiques à un contribuable donné. En tant que tel, les agents du STD n'ont pas accès aux comptes propres des contribuables. De même, le STD n'est pas prévu pour les professionnels de l'impôt spécialisés dans les cas complexes de planification fiscale. Ces conseillers fiscaux doivent continuer à utiliser les services de décisions anticipées ou d'interprétations techniques fiscales pour répondre à leurs questions.

Nous encourageons tous les préparateurs par voie électronique qui ont reçu leur invitation pour accéder au STD, à commencer à s'en servir au plus vite.

L'ombudsman des contribuables, invitée d'honneur de l'AGA

L'EAC/ATC est heureuse d'annoncer que la nouvelle ombudsman des contribuables, Sherra Profit, sera l'invitée d'honneur de notre AGA à Halifax en septembre.

Le bureau de l'ombudsman des contribuables a été créé en 2007 "afin d'accroître la responsabilité de l'ARC envers les canadiens et de fournir aux contribuables l'assurance qu'ils seront traités avec équité et respect."

Le mandat de l'ombudsman comprend entre autres de déterminer et examiner les problèmes systémiques et émergents liés au service fourni par l'ARC et au traitement des contribuables par l'ARC. L'idée est d'identifier et de corriger le

plus tôt possible les problèmes affectant un grand nombre de contribuables.

Les plaintes les plus fréquemment reçues par le bureau de l'ombudsman incluent :

- Accès à la ligne téléphonique de demandes de renseignements de l'ARC ;
- Informations contradictoires ou incorrectes fournies par l'ARC ;
- Délais de traitement des déclarations de revenus

Bien entendu, l'EAC/ATC est bien placée pour déterminer les problèmes systémiques affectant les contribuables : c'est ce que nous faisons régulièrement.

Nous nous réjouissons de rencontrer Sherra Profit et de discuter de ces problèmes en personne. ★

Séminaires en ligne de l'EAC/ATC

L'EAC/ATC a réalisé de courtes vidéos sur de nombreux sujets liés à l'utilisation du système de TED. Ces séminaires sont disponibles en ligne pour tous nos membres.

Ils ont été réalisés en partenariat avec l'ARC et sont disponibles dans la section "Ressources" de notre site (www.efile.ca/ressources).

La série de séminaires, intitulée "2 minutes pour Savoir", présente les services disponibles à travers "Représenter un client" avec par exemple, un séminaire sur "Comment votre client peut s'inscrire au service en ligne sécurisé de l'ARC pour les particuliers : Mon dossier" ou bien encore "Les principales différences

entre l'accès restreint et l'accès intégral à Mon dossier”.

Sous peu, nous aurons également disponibles les séminaires suivants :

- Liste des avis publiés
- ADC Express
- Préremplir ma déclaration
- RC59 en ligne

N'hésitez pas à nous suggérer des thèmes pour de prochains séminaires en ligne. Envoyez vos suggestions à members@efile.ca. ★

Mise à jour sur le Programme d'inscription des préparateurs de déclarations de revenus (PIPDR)

Le Programme d'inscription des préparateurs de déclarations de revenus a été lancé avec beaucoup d'énergie mais depuis, peu d'informations ont été publiées sur le PIPDR.

On nous a cependant annoncé lors de la dernière AGA EAC/ATC l'automne dernier à Victoria que “le PIPDR continuait sur sa lancée et que l'ARC était en cours de développement du cadre administratif et de l'infrastructure logicielle nécessaire au PIPDR”, après la prise en compte des retours reçus durant le processus de consultation (principalement réalisé en 2014).

Les progrès réalisés sur le PIPDR devraient nous être communiqués sous la forme de mises à jour “périodiques” sur le site de l'ARC.

Bien que les informations relatives au PIPDR ne soient toujours pas à jour sur le site, l'ARC a récemment donné une présentation sur le futur du Programme, lors de la conférence nationale 2017 de

la Société des professionnels de la fiducie et de la succession - Canada.

“L'ARC a déterminé que pour être efficace, le programme nécessitait un investissement considérable que l'ARC n'est pas prête à faire, de sorte que l'ARC est en train d'étudier les options disponibles au travers de programmes existants, dont le programme pilote de service téléphonique dédié, par exemple.”

Clarification de l'ARC quant à l'utilisation du formulaire T1013

En mars de cette année, l'ARC a publié et distribué un document sur les questions les plus fréquemment demandées, qui a engendré de nombreux appels à l'EAC/ATC.

Nous nous sommes rapprochés de l'ARC pour clarifier sa position quant à l'utilisation du formulaire T1013 et avons reçu le message suivant :

“L'ARC prend très au sérieux la protection des informations fiscales des canadiens. La confiance qu'individus et sociétés mettent en l'ARC et la responsabilité qui s'ensuit sont la base du système fiscal canadien.

Le but du formulaire T1013, Demander ou annuler l'autorisation d'un représentant, est de permettre aux contribuables d'autoriser un préparateur à gérer leur situation fiscale, en donnant au préparateur accès aux informations fiscales du contribuable nécessaires pour préparer leur déclaration d'impôts ou pour traiter d'autres questions fiscales, y compris l'accès à leur avis de cotisation ou à leur état de revenus.

Ceci n'a pas changé. Les préparateurs fiscaux peuvent continuer à avoir accès à l'avis de cotisation ou à l'état de revenus de leurs clients.

Par contre, l'ARC s'est rendue compte que certaines personnes ou sociétés utilisaient le formulaire T1013 uniquement pour obtenir un avis de cotisation et faisaient ensuite payer leur client pour ce service. Ceci n'est pas le but du formulaire T1013.

Les contribuables peuvent obtenir directement et gratuitement leur avis de cotisation et leur preuve de revenus (option C) sur le site de de l'ARC.

L'ARC n'a jamais voulu que le formulaire T1013, Demander ou annuler l'autorisation d'un représentant, ne soit uniquement utilisé pour obtenir un avis de cotisation ou une preuve de revenus pour un contribuable ou une tierce personne. L'utilisation du formulaire T1013 uniquement pour vérification de revenus n'est pas autorisée."

L'AGA sera à Halifax (Nouvelle-Écosse)

Il est officiellement annoncé que la 24ème assemblée générale annuelle de l'EFILE Association of Canada / Association de TED du Canada aura lieu à 13h30 le jeudi 21 septembre 2017 à Victoria (C.-B.) à l'hôtel Lord Nelson, 1515 South Park St.

L'inscription n'est pas obligatoire et la participation est gratuite. Des cadres supérieurs de l'ARC seront là pour répondre à vos questions après l'assemblée : une chance de partager

vos points de vue et d'obtenir des réponses aux questions que vous vous posez.

Un tarif spécial (219\$ par nuit) est disponible pour les membres de l'EAC/ATC à l'hôtel Lord Nelson. Le nombre de chambres disponibles est limité et les chambres seront attribuées sur la base du premier arrivé, premier servi.

Pour réserver une chambre à l'hôtel Lord Nelson ou organiser un transport, appeler Linda McGregor au 1-800-817-1198.

En plus de l'activité régulière de l'assemblée, il y aura une élection des administrateurs, avec cinq postes à pourvoir.

Pour vous présenter ou nommer quelqu'un, merci de compléter le formulaire de nomination qui se trouve en bas de la page.

Les nominations devront être reçues au bureau de l'EAC/ATC au plus tard le dimanche 27 août 2017 en fin de journée.

Marketing EAC/ATC

Merci d'utiliser le logo EAC/ATC sur votre papier à en-tête, votre site web et autres publications. Pour obtenir le fichier numérique du logo ou un décalcomanie pour votre porte d'entrée, merci d'envoyer un courriel à swatson@efile.ca.

CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'EAC/ATC

En tant que membre en règle, je tiens à nommer la personne suivante pour l'élection au conseil d'administration de l'*Association de TED du Canada/EFILE Association of Canada* :

Nom du candidat (en lettres moulées) : _____

Numéro de téléphone du candidat : _____

(pour pouvoir transmettre des informations)

Signature du membre : _____ Numéro de membre : _____

(Merci de faxer au 1-866-511-6879 avant le dimanche dimanche 27 août 2017)